

prière de bien vouloir publier ce communiqué de presse dans votre
prochaine édition
merci

La route n'est pas un État de non-droit

Le Conseil d'administration de La Sécurité Routière, en sa séance d'aujourd'hui 16 mars 2023, se dit indigné par les propos tenus sous forme de commentaire sur les antennes d'RTL Radio le 14 mars, intitulé "Ass de Streckeradar op der A7 demesuréiert ?".

Les allégations y relatées ne font que compromettre l'acceptation par l'opinion publique de mesures de prévention essentielles, ce alors que les conséquences d'une collision dans un tunnel sont particulièrement graves, même suite à une simple inattention combinée à une vitesse inadaptée.

Ainsi, les deux personnes décédées lors d'une collision dans le tunnel Gousselerberg en 2020 forcent le respect et méritent des efforts de prévention additionnels. Faut-il à chaque fois attendre que le drame ne se produise pour justifier des mesures préventives ? Est-ce vraiment une mesure démesurée que de vouloir faire respecter une limitation de vitesse à 90 km/h dans un espace exigü, mesure dont le respect ne pose pourtant pas de problème à une majeure partie de la population européenne ?

Les radars tronçon, tels que ceux des tunnels de l'A7, sont considérés comme plus équitables et plus efficaces que les radars ponctuels ; ils imposent le respect de la loi sans pour autant générer le moindre "Generalverdacht".

Pourquoi donc s'acharner à refuser les analyses et mesures internationales et se faire ainsi l'écho de ceux qui revendiquent le droit de commettre impunément transgressions et illégalités, et mettent ainsi en danger la vie d'autrui ?

La route n'est pas un État de non-droit, n'en déplaise à certains.